

Pour le moment, il reste moins en pouvoir d'achat réel aux personnes qui mettent leur argent à la banque, à la fin de l'année qu'au début de l'année. Les personnes qui achètent des certificats d'épargne auront moins d'argent à la fin de l'année qu'elles n'en avaient au début, c'est aussi le cas de ceux qui achètent des obligations d'épargne du Canada, des obligations du gouvernement canadien, et aussi des actions de Bell Canada. Il est en effet difficile pour le moment de trouver au Canada un placement qui permette d'arriver à la fin de l'année avec autant d'argent qu'au 1^{er} janvier. Pour lutter contre tous les grands problèmes qui se posent au Canada actuellement, il est nécessaire d'appliquer des solutions radicales. Il faut essayer de nouvelles méthodes.

Les États-Unis ont l'esprit plus novateur que le Canada. Le président des États-Unis est plus radical que le premier ministre du Canada (M. Trudeau).

M. Stanbury: De bien des manières. C'est certain.

M. Hellyer: Nous devons mettre un terme aux possibilités d'inflation. Nous devons contrôler efficacement les monopoles. Nous devons établir une relation entre les salaires, les prix et la productivité dans les secteurs où il n'y a pas de concurrence des prix. Les objections, dont je n'ai pas le temps de parler, sont toutes fallacieuses. Il n'est pas nécessaire d'avoir une grosse bureaucratie, non plus que de fixer chacun des salaires et des prix. Ce qui a été essayé en Europe n'appartient pas au genre de politiques que l'on présente ici. Tout ce qu'il faut, ce sont des directives obligatoires, qui ressemblent aux limites de vitesse. Si elles sont appliquées, nous pourrions contrôler l'inflation, augmenter l'emploi et avoir des prix stables. Les États-Unis n'auraient pas dû abandonner la phase II. Je suis certain qu'ils regretteront grandement de l'avoir fait et qu'ils reviendront dans cette voie.

En ce qui concerne la politique du parti progressiste-conservateur, elle est contemporaine et tournée vers l'avenir. Le chef de l'opposition (M. Stanfield) a montré la voie. Il a pris le taureau par les cornes. Ce faisant, il est devenu le seul chef de parti contemporain à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

M. Hellyer: Il est fatigué de parler. Il est fatigué d'entendre des excuses. Le chef de l'opposition exige que l'on agisse. Ce soir, tous les députés de la Chambre des communes pour lesquels les besoins des gens sont vraiment...

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre s'il vous plaît. Je regrette de devoir interrompre le député maintenant, pourtant, je suis certain que tous les autres députés seront très heureux de l'entendre terminer ses remarques. Cependant, cela doit se faire avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Hellyer: Je termine mon discours, monsieur l'Orateur et...

Coût de la vie

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie. Je ne suis pas sûr qu'il y ait consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Un autre député cherche à prendre la parole, et peut-être devrais-je intervenir. Le débat prend fin dans une vingtaine de minutes. La présidence a essayé d'être à la fois aussi indulgente et juste que possible. Pour réaliser ces objectifs, la présidence devra, je crois, d'ici 9 h 45, donner la parole à un député du nouveau parti démocratique et à un ministériel. J'ose espérer que nous saurons nous entendre sur ce point et partager le temps qui nous reste entre un député du parti libéral et un député du nouveau parti démocratique.

Des voix: D'accord.

M. Bell: Où est la différence? Ils sont tous du gouvernement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Les partis s'étaient entendus sur le déroulement du débat d'aujourd'hui. A mon avis, cette entente ne devrait pas maintenant être modifiée. On a accordé du temps en sus au ministre des Finances (M. Turner) et, à un moment donné, le tour des libéraux étant arrivé de parler, il ne se trouvait pas de député de ce parti pour prendre la parole. D'après moi, le prochain orateur devrait être le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow).

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a tout à fait raison. La présidence veut tout simplement qu'on en vienne à une sorte d'entente qui permette au plus grand nombre possible de députés de prendre la parole, mais pour l'instant je la cède au député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow).

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, les propositions de blocage des prix que le président Nixon a faites hier constituaient sa quatrième tentative de remédier au problème de l'inflation aux États-Unis. Des phases I, II et III, seulement la phase II a été couronnée de succès, et encore l'a-t-elle été provisoirement. Dès qu'on a supprimé les contrôles rigides de la phase II et que les États-Unis sont passés aux contrôles volontaires de la phase III, le taux des augmentations de prix aux États-Unis est devenu encore plus élevé que le taux de l'inflation au Canada à l'heure actuelle.

Aujourd'hui, les orateurs du parti conservateur nous ont dit qu'ils réclament pour le Canada l'imposition d'un programme semblable à celui que le président Nixon a appliqué aux États-Unis. M. l'Orateur, les trois premières phases du programme présidentiel ont été un échec, et la quatrième phase annoncée hier n'a rien à voir avec une politique des revenus, et avec des contrôles de salaires et de prix. Ses propositions d'hier, à part les répercussions de l'affaire Watergate sur le président Nixon, étaient simplement un appel en faveur des contrôles de prix. A vrai dire, le président Nixon a déclaré sans ambages hier...

Une voix: Parlez du Canada.